



Le mercredi 29 novembre 2023, nos organisations syndicales ont dénoncé d'une seule voix et avec force le texte relatif à la transformation profonde des trois années de cursus bac pro et exigent du ministre qu'il renonce à présenter ces textes au Conseil Supérieur de l'Éducation du 14 décembre 2023.

En l'état, ce texte induit des pertes lourdes en termes d'horaires disciplinaires pour les élèves : suppressions de d'une heure hebdomadaire en 2nde et d'une heure et demi en 1^{ère}, de 4 semaines de cours en terminale soit un total de 170 heures en moins sur les 3 ans du bac pro, l'équivalent de 6 semaines d'enseignement. Pour le ministre, le « choc des savoirs » en lycée pro s'illustrerait donc par moins d'école et plus d'entreprise. L'intersyndicale voie pro de Guyane rejette cette réforme qui se place à l'opposé des ambitions scolaires de réductions des inégalités, des ambitions scolaires de former de futurs citoyens éclairés et qui porte atteinte au rôle émancipateur de la voie professionnelle initiale, publique, laïque et sous statut scolaire.

Alors que les épreuves professionnelles représentent de gros coefficients pour l'obtention du diplôme, **71 heures d'enseignement professionnel seraient supprimées en terminale.**

Le parcours distinct organise une inégalité de réussite aux épreuves, risquant aussi d'augmenter le décrochage de fin de parcours et de baisser le taux de réussite des jeunes au diplôme : certains élèves maintenus en lycée bénéficieront de la proximité de leurs enseignant-es quand celles et ceux en stage seront privé-es de période de révision.

Tous ces bouleversements auront aussi un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçant en lycée professionnel.

Des questions majeures et centrales pour organiser la rentrée 2024 ont été posées et sont restées lettre morte faute de temps de la part des services pour rédiger des textes précis. Ainsi, on ne sait pas aujourd'hui les modalités d'organisations de l'oral de projet qui nécessitera un texte réglementaire, nous n'avons pas en main non plus la note de service concernant les parcours différenciés.

L'intersyndicale de la voie professionnelle de Guyane composée de la FSU (SNUEP, SNES, SNEP), SNETAA-FO, STEG-UTG, SUD Éducation Guyane, LDC Éducation Guyane rejette toujours la conception d'une carte de formations exclusivement en adéquation avec les besoins immédiats des entreprises locales car cela condamnerait les élèves issus de milieux défavorisés à un déterminisme social et géographique puisqu'ils et elles seront contraint.es de choisir leur orientation dans une offre de formation limitée. Nos jeunes ne seront plus considérés comme des élèves en FORMATION mais comme une main d'œuvre immédiatement exploitable et malléable.

En outre, en Guyane, 90% des entreprises du tissu industriel comptent moins de 10 salariés. Offrir une carte de formations basée sur le tissu industriel existant afin de le renforcer est une idée pertinente mais qui ne tient pas compte de nos réalités locales : le nombre d'établissements d'accueil en Guyane, dans le domaine industriel est bien trop faible pour absorber l'ensemble des élèves,

Face à cette précipitation et à l'absence de modalités claires de mise en œuvre de ce projet, l'intersyndicale unitaire FSU (SNUEP, SNES, SNEP), SNETAA-FO, STEG-UTG, SUD Éducation Guyane, LDC Éducation Guyane, s'adresse solennellement à M. Le Recteur, Philippe Dulbecco afin qu'il informe M. le Ministre Gabriel Attal qu'en Guyane non plus personne ne veut de cette réforme et que de véritables concertations doivent être engagées au sein du ministère de l'Éducation Nationale avec l'intersyndicale pour renforcer la voie professionnelle scolaire.

**Toutes et tous en grève le MARDI 12 DECEMBRE !
RDV à 8h au rectorat de Cayenne pour montrer notre refus !**

Cayenne, le 10 décembre 2023